Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 035-243500618-20260504-2026_05_04_81-DE

brocéliande communauté

Brocéliande Communauté
1 rue des Korrigans
35380 PLÉLAN-LE-GRAND
02.99.06.84.45
www.cc-broceliande.bzh

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire

Séance du 04 mai 2026

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ

N°2026-81

En exercice : 27
Présents (P) : 26
Excusés (E) :
Pouvoirs : 1
Nombre de votes : 27

L'an deux mil vingt-six, le 04 mai 2026, les conseillers communautaires se sont réunis salle Ozégane à Plélan-le-Grand sur convocation du Président, Monsieur Roland HERCOUËT en date du 24 avril 2026.

Conseillers en exercice : Annick AUBIN (P), Charléric BANCHEREAU (P), Gérard BERRÉE (P), Sophie BLEJEAN (P), Dominique BOISSEL (P), Christophe CHEVALIER (P), Fleur DE LAUNAY (P), Emilie DEGHAYE (E – A donné pouvoir à Annick AUBIN), Claire DESMARS (P), Stéphanie DUMAND (P), Laurent DUMERCY (P), Laëtitia ELIE (P), Florence FRETAY (P), Audrey GRUEL (P), Roland HERCOUËT (P), Casimir LECHEVALIER (P), Alain LEFEUVRE (P), Sylvie LEROY (P), Pascal MOISAN (P) Ange PRIOUL (P), Julien QUERBOUËT (P), Michèle RAULLINE (P), Ronan RIOU (P), Catherine ROBIN (P), Olivier ROPERT (P), Eric VALLET (P), Eva WARNS (P)

Secrétaire de séance : Annick AUBIN

DESIGNATION DE DELEGUES AU SEIN D'ORGANISMES EXTERIEURS
COMITE REGIONAL DU TOURISME

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 035-243500618-20260504-2026_05_04_81-DE

***Vu** les statuts de Brocéliande Communauté*
***Vu** les statuts du Comité Régional du Tourisme*

Monsieur le Président informe l'assemblée que le Comité Régional du Tourisme (CRT) de Bretagne est une association Loi 1901 ayant pour objet principal le développement et la promotion des activités touristiques de la région permettant de renforcer l'attractivité de la Bretagne, en tant que destination touristique durable et d'exception.

En étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires touristiques bretons, le CRT Bretagne met en œuvre les trois missions suivantes :

1. **Observer et Analyser le tourisme en Bretagne**
2. **Développer l'offre touristique** : Il pilote à cet effet plusieurs démarches de structuration et de qualification de l'offre et coordonne et accompagne les professionnels sur qualité de l'offre touristique bretonne
3. **Promouvoir les atouts de notre destination Bretagne en France et à l'étranger auprès des visiteurs cibles**. Il mène à cet effet des actions de communication (campagnes de communication, actions offensives sur Internet, opérations de promotion, accueils de journalistes) mais aussi des opérations de promotion commerciale auprès des Tour-opérateurs et agences.

En 2018, lors de l'assemblée générale extraordinaire, le Comité Régional du Tourisme (CRT) Bretagne a statué sur la modification des statuts de l'association, en permettant à toutes les communautés d'agglomération et Communautés de communes de Bretagne d'être de droit membres du Collège 1 (« collectivités territoriales et opérateurs publics ») de l'association.

Le Conseil communautaire doit donc procéder à la désignation d'**un délégué titulaire**.

Au sens de l'article L. 2121-21 Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation, **le vote doit être opéré à bulletin secret**.
Si aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue après deux tours de scrutin secret, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative, à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé.
Le **Conseil Communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret** aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil décident :

- de PROCEDER à un vote à main levée
- de DESIGNER Claire DESMARS – Paimpont - en qualité de déléguée titulaire pour représenter Brocéliande Communauté au sein du collège n°1 du Comité Régional du Tourisme.

Affaire inscrite à l'ordre du jour,
Le 05 mai 2026,
Pour extrait conforme,
Le Président
Roland HERCOUËT